

# CD21 - Calendrier 2023

## Challenge des écoles de golf

### Sur 9 trous

- Mercredi 19 avril : manche 1 à La Chassagne
- Vendredi 21 avril : manche 2 à Quetigny
- Vendredi 19 mai : manche 3 à Pré Lamy
- Lundi 10 juillet : manche 4 à Beaune
- Mercredi 23 août : manche 5 à Salives

La finale (organisée par la Ligue) est programmée le 28 août à la Chassagne  
Règlement inchangé en annexe 1.

## Golf scolaire

- **Jeudi 8 et vendredi 9 juin** : 2 journées "fin de cycle" pour les scolaires à Quetigny
- **Mercredi 20 septembre après-midi** : formation des profs des écoles USEP21 à La Chassagne

## Championnat départemental

### Sur 18 trous

- **Jeudi 2 novembre** : manche 1 à Dijon Bourgogne
- **Vendredi 3 novembre** : manche 2 à Chailly

Règlement en annexe 2.

# Annexe 1 : Règlement du Challenge

## Principe :

Les Écoles de Golf des clubs avec terrain affiliés au Département de la Côte d'Or présentent une Equipe de leur École de Golf composée de – 16 ans classés (index supérieur à 20) et non classés titulaires des Drapeaux de couleurs bronze minimum.

La catégorie d'appartenance des joueurs est fixée au 1er septembre 2022 et est conservée pendant la durée du challenge jusqu'au 31 août 2023

## Objectifs :

- Permettre aux jeunes de jouer plus souvent en compétition sur des parcours différents à l'extérieur de leur club
- Permettre l'évolution du niveau de l'index
- Créer des liens entre les jeunes des différents clubs
- Faire émerger de jeunes talents, détecter le plus tôt possible

## Conditions de Participation :

- Compétitions ouvertes à tous les clubs affiliés du Département de Côte d'Or
- Droits d'inscription et green fees gratuits.
- Les jeunes participants doivent être membres inscrits et cotisants dans leur club ; la licence et le certificat médical doivent être à jour à la date d'inscription.

## Inscriptions :

Au plus tard le dimanche précédant la date de l'épreuve en précisant : Nom du Club, noms des joueurs et numéros de licence

Uniquement auprès de Jean-Claude Pitaud, responsable de la commission sportive par mail à [jc.pitaud@gmail.com](mailto:jc.pitaud@gmail.com).

## Règlement de l'épreuve :

Épreuve comptant pour l'index pour les classés.

Compétition par Équipe de Club (Ecole de Golf) du CD 21, à jour de la cotisation annuelle.

Composition de l'Équipe : Jeunes inscrits dans l'EG de son club à jour de sa licence et du certificat médical et titulaire soit d'un drapeau, soit d'un index.

## Forme de Jeu :

- Série Bronze : joueurs classés au-dessus de 50 et non classés. 9 Trous strokeford
- Série Argent : joueurs classés entre 35 et 50. 9 trous strokeford
- Série Or : joueurs classés entre 20 et 35. 9 trous strokeford

## Barème de points :

Dans chaque catégorie les points sont répartis de la manière suivante. 1<sup>er</sup> = 10 points, 2<sup>ème</sup> 5 points, 3<sup>ème</sup> 3 points. Tous les autres participants de la série marquent 2 points de participation.

## Classement :

Le cumul des points par équipe en fin de saison permet d'établir un classement général.

En cas d'ex-æquo final, l'école de golf vainqueur sera celle ayant eu le plus de participants sur l'ensemble des manches du Challenge.

Rappel : il n'y a pas de classement général individuel.

En cas d'ex-æquo au terme d'un tour, chacun rapportera le nombre de points maximum prévu pour chaque place.

En cas d'ex-æquo sur le résultat final, le départage se fera en playoff en mort subite.

## Organisation Générale :

Engagements des clubs « visiteurs » : Proposer 1 ASBC ou "accompagnateur de partie" pour 4 joueurs inscrits

Engagements du Club qui reçoit :

- Communique avec le Responsable « jeunes » du CD21 en amont de l'épreuve, afin de préparer le déroulement de la journée, de l'accueil à la remise des prix
- Prépare la liste des départs et l'enregistrement des cartes de scores (RMS) en relation avec le responsable de la Commission sportive du CD21.
- Assure la mise en place des parcours Drapeaux avec repères spécifiques Drapeaux.
- Prépare ou commande le pot selon budget alloué par le CD soit 70€ TTC par remise des prix.

Engagements du CD :

- En amont de l'épreuve, le responsable de la Commission sportive du CD prend contact avec le Club accueillant l'épreuve et les éventuels partenaires. Le responsable de la Commission sportive du CD communique auprès des pros des clubs pour les informer de l'épreuve.
- Le responsable de la commission sportive vérifie les résultats sportifs du jour.
- Le président ou le secrétaire du CD assure l'organisation de la proclamation des résultats sur chaque épreuve en collaboration avec le responsable de la Commission sportive.
- Le secrétaire du CD communique les résultats au secrétariat de la Ligue pour la comptabilisation des points par équipes.

# Annexe 2 : règlement du Championnat

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales  
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux

## Conditions de participation :

Ouvert aux joueurs et joueuses, licenciés(e)s dans un club de Côte d'Or.

## Catégories d'âge :

Poucets : moins de 11 ans nés en 2012 et après, classé ou drapeau argent

Poussins : entre 11 et 12 ans nés en 2010 et 2011, index inférieur ou égal à 45

Benjamins : entre 13 et 14 ans nés en 2008 et 2009, index inférieur ou égal à 36

Minimes : entre 15 et 16 ans nés en 2006 et 2007, index inférieur ou égal à 36

## Formule de jeu :

Stroke Play brut sur 36 trous (18 trous par tour) pour les Poussins, Benjamins et Minimes.

Stroke Play brut sur 18 trous (9 trous par tour) pour les poucets (série mixte) ; un poucet peut être surclassé en série poussin sur demande.

En cas d'égalité dans une catégorie : Play off en mort subite sur les trous 1, 2, 3...

Le vainqueur de chacune des catégories sera déclaré Champion de Côte d'Or, classement messieurs et dames pour les séries sur 36 trous.

Départs à partir de 10h par ordre de catégories et d'index.

## Engagement :

Par mail auprès du Comité Départemental, avant le 20/10/2023 : [jc.pitaud@gmail.com](mailto:jc.pitaud@gmail.com)

## Droit d'inscription :

Gratuit

## Rappel :

Les jeunes ne peuvent être caddeyés pendant l'épreuve.

Les parents sont tenus de rester à une distance raisonnable durant la partie afin d'éviter toute suspicion de communication.